

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SUR POTEAU D'INCENDIE

RAPPELS :

- La manœuvre ou l'utilisation des poteaux d'incendie sont strictement réservées au Service d'Incendie et de Secours et au gestionnaire du réseau d'eau potable (=Communauté d'Agglomération),
- Le prélèvement d'eau sur les poteaux d'incendie est strictement INTERDIT,
- Tout manquement donnera lieu à la facturation d'un forfait* fixé par délibération et au démontage immédiat de l'installation par la Communauté d'Agglomération,

*tarif : forfait pour prélèvement d'eau frauduleux sur poteau d'incendie : **400,00 € HT**

Le prélèvement d'eau sur les poteaux d'incendie peut être autorisé À TITRE EXCEPTIONNEL, sur demande expresse auprès de la Communauté d'Agglomération, après accord de la Commune, et après signature du présent formulaire et sous réserve du retour d'un avis favorable de la C.A., et en contrepartie de la facturation du volume prélevé, suivant tarif en vigueur (Forfait jusqu'à 10 m3 : 50,00 € HT - consommation au-delà de 10 m3 : suivant grille tarifaire ci-jointe).

NOTA : le demandeur devra **équiper son dispositif de prise d'eau d'un clapet anti-pollution NF**.

à compléter OBLIGATOIREMENT

COMMUNE :
Adresse du poteau d'incendie : (n° et rue)
Accord de la Commune obtenu le : (joindre la copie)

à compléter OBLIGATOIREMENT

Demandeur : Société : (raison sociale)
Contact : (NOM+Prénom)
Agissant en qualité de
Téléphone : email* :
*pour retour avis Communauté d'Agglomération

Cas d'un chantier, nom du Maître d'ouvrage :

à compléter OBLIGATOIREMENT

Adresse de facturation : Société : (raison sociale)
SIRET :
Adresse :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONSOMMATION (à compléter obligatoirement)

- usage de l'eau prélevée :
- date(s) prélèvement(s)* : **à préciser en page suivante**
* Prélèvement interdit en dehors de ces dates, une nouvelle demande doit être déposée le cas échéant
- volume prélevé : **à préciser en page suivante**

Le demandeur s'engage à se conformer en tous points au règlement du Service Public de l'Eau Potable, dont il déclare avoir pris connaissance.

Fait à
Le
(Le demandeur)
Signature :

Cadre réservé au Service
MONTANT H.T. À FACTURER
 le forfait : jusqu'à 10 m3 :
50,00 € HT
 La consommation au-delà de 10 m3 : € HT
Total :€ HT

Avis de la Communauté d'Agglomération

- demande incomplète
→ avis DÉFAVORABLE
- avis DÉFAVORABLE
motif : fort risque de dégradation de la qualité de l'eau
 fort risque de casse sur le réseau
- avis FAVORABLE (débit maximum de 8 m³/h)

Date et cachet du service Eau Assainissement

NB : En l'absence de réponse de la C.A., l'avis est réputé DÉFAVORABLE.

En cas d'avis favorable, le personnel effectuant le prélèvement devra être muni d'une copie de la présente autorisation revêtue du cachet du Service de la Communauté d'Agglomération.

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SUR POTEAU D'INCENDIE

Détails des volumes prélevés et dates de prélèvement

Date	Volume prélevé prévu* (en m3)
1/	m3
2/	m3
3/	m3
4/	m3
5/	m3
6/	m3
7/	m3
8/	m3
9/	m3
10/	m3
11/	m3
12/	m3
TOTAL :	m3

*** En cas de modification des prélèvements par rapport au prévisionnel, communiquer les volumes réellement prélevés à la Communauté d'Agglomération.**

Tarifs Eau Assainissement 2025

Parts proportionnelles à la consommation d'eau

Redevance ou contre-valeur	Tarif € HT / m3	TVA	Montant TVA	Tarif € TTC / m3
Distribution de l'eau potable				
Eau	2,492 €	5,5%	0,137 €	2,629 €
Assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées)				
Assainissement collectif	2,008 €	10,0%	0,201 €	2,209 €
Organismes publics				
▶ Distribution de l'Eau potable				
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0,076 €	5,5%	0,004 €	0,080 €
Consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,460 €	5,5%	0,025 €	0,485 €
Performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,017 €	5,5%	0,001 €	0,018 €
▶ Assainissement collectif				
Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau)	0,027 €	10,0%	0,003 €	0,030 €
Total Distribution de l'eau potable + Assainissement collectif + Organismes publics				
TOTAL Distribution de l'eau + Assainissement collectif	5,080 €		0,371 €	5,451 €

Parts fixes (abonnements)

Service / Abonnement	Diamètre compteur	Tarif € HT / mois	TVA	Montant TVA	Tarif € TTC / mois	Tarif € TTC / an
Distribution de l'eau potable						
Abonnement Eau	15 mm	3,50 €	5,5%	0,19 €	3,69 €	44,31 €
Abonnement Eau	20 mm	3,90 €	5,5%	0,22 €	4,12 €	49,37 €
Abonnement Eau	25 mm	4,80 €	5,5%	0,26 €	5,06 €	60,77 €
Abonnement Eau	30 mm	6,20 €	5,5%	0,34 €	6,54 €	78,49 €
Abonnement Eau	40 mm	7,50 €	5,5%	0,41 €	7,91 €	94,95 €
Abonnement Eau	≥ 50 mm	contacter le service	5,5%		contacter le service	contacter le service
Assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées)						
Abonnement Assainissement collectif		1,95 €	10,0%	0,195 €	2,15 €	25,74 €
Total Distribution de l'eau potable + Assainissement collectif						
TOTAL Abonnement Eau + Abonnement Assainissement collectif	15 mm	5,45 €		0,39 €	5,84 €	70,05 €

Frais

Frais	Tarif HT	TVA	Tarif TTC
Frais d'accès au service (ouverture de contrat d'eau) (branchement d'eau déjà en service)	32,00 €	10,0%	35,20 €
Frais de (re)mise en service de branchement d'eau (y compris frais d'accès au service)	45,00 €	10,0%	49,50 €